



Dominique Verdeilhan

L'audience est ouverte

Chroniques d'une justice défailante

Samedi 14 août 2021 à 18H00

*Dans les coulisses des grandes affaires judiciaires
avec le journaliste et auteur
Dominique Verdeilhan*

**Librairie-Café Trait d'Union
1 bis, rue du Grand Four
Noirmoutier**



**Une rencontre littéraire
tous les jeudis de l'été, à
partir de 18h, dans la rue
devant la librairie**

Entrée libre et gratuite

**Soyez tous là (avec votre
siège si vous en avez un) !**

Chroniqueur judiciaire sur France 2 et France Info pendant plus de trente ans, Dominique Verdeilhan a couvert toutes les grandes affaires judiciaires de l'époque.

Après un 1er ouvrage paru en 2017 « Les magistrats sur le divan » (qu'il était venu présenter à la librairie), Dominique Verdeilhan a accepté notre invitation, afin de décrypter pour nous les grandes affaires de justice de ces dernières décennies, en s'appuyant sur son dernier ouvrage paru cette année aux éditions du Rocher : « L'audience est ouverte ».

Au travers de plusieurs procès qu'il a suivis, il interroge l'institution : pourquoi l'affaire du « petit Grégory » symbolise-t-elle l'échec de la justice ? Le dossier « Omar m'a tuer » s'apparente-t-il à une erreur judiciaire ? Comment justifier que Patrick Balkany et Jérôme Cahuzac n'aient pas eu le même traitement dans des dossiers similaires ? Maurice Papon a-t-il bénéficié d'une justice laborieuse ? En quoi le crime de Bertrand Cantat a-t-il marqué un tournant dans la lutte contre les violences faites aux femmes ? Pourquoi le cardinal Barbarin d'abord condamné a-t-il finalement été relaxé ? En quoi l'affaire DSK

montre-t-elle l'opposition flagrante entre le système judiciaire américain et notre système français ? Comment le duo Gentil-Heaulme a-t-il pu bénéficier d'un double acquittement ?

Au fil des dossiers, et en s'appuyant sur ses propres archives, Dominique Verdeilhan décode les bases de notre justice pénale, avec beaucoup de pédagogie !

Alors, préparez vos questions et soyez tous là.

La rencontre s'achèvera naturellement par une dédicace de l'auteur.